**Colloque « La recherche participative, par/pour/avec les groupes marginalisés »**

**Tenu à l’Amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins.**

**Animé par Philippe Archambault, directeur scientifique de Société inclusive**

**Comité organisateur:**

* William Jacomo-Beauchemin de Exeko
* Priscilla Ménard de l’institut universitaire en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l’autisme
* Noémie Couture du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)
* Mireille Chaumont-Goneau du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)
* Aurélia Fleury de Société Inclusive
* Nathalie Gordon de Société Inclusive

**Objectifs du colloque:**

1. Favoriser les échanges sur la recherche participative entre les acteurs de différents milieux:
	1. Universitaires et chercheurs
	2. Professionnels et cadres provenant des milieux gouvernementaux, des services publics, des municipalités, des entreprises et du milieu associatif
2. Ouvrir la discussion sur les différents enjeux qui touchent la recherche participative, notamment les enjeux de communication, de compréhension et d'accessibilité.
3. Faire découvrir des méthodologies et des outils de recherche participative.

**Programme de la journée:**

* 08:30 Accueil et café
* 09:30 Mot d’ouverture et activité d’échange entre les participants
* 10:20 Conférence inaugurale
* 10:50 Pause-café
* 11:00 Table ronde
* 12:30 Dîner
* 13:40 Session d’affiches et vote
* 14:55 Ateliers
* 16:10 Pause-café
* 16:30 Remise des prix, clôture
* 17:00 Célébration et fin de l’évènement

**Mot d’ouverture et activité d’échange entre les participants**

Le discours d'ouverture, formulé par Philippe Archambault a été empreint d'accueil et de satisfaction en raison de la grande participation au colloque. Un hommage a été rendu aux premiers peuples des lieux où se déroulait l'événement et le comité organisateur a été chaleureusement remercié. Diverses mesures d'accessibilité ont été présentées et il a été souligné que des personnes sont disponibles pour répondre aux besoins des participants. Les objectifs du colloque ainsi que le programme de la journée ont été rappelés.

**Activité brise-glace:**

Objectifs:

Permettre aux participants de se mélanger et de créer des liens entre-eux.

Déroulement:

En binôme, les participants ont eu 9 minutes pour se présenter mutuellement et expliquer leurs attentes et motivations face à la journée.

**Conférence « Créer des ponts, en collaboration : cocréation d'une ressource en équité culturelle. »**

Présentée par Véronique Leduc, professeure au département de communication de l'UQÀM et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes.

**Objectif:**

1. Présenter la chaire de recherche et ses approches participatives
2. Aborder la notion de citoyenneté culturelle
3. Donner des exemples de projets menés, notamment celui du groupe collaboratif en équité culturelle

**Compte-rendu:**

Madame Leduc commence en saluant l'auditoire et exprime sa gratitude d'être présente. Elle prend également un moment pour reconnaître que l'UQÀM se trouve sur un territoire autochtone colonisé et souligne leur engagement à honorer leurs relations avec les peuples autochtones, y compris les personnes sourdes autochtones.

1. **La chaire de recherche: travaux et approches participatives**

La chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes travaille sur deux axes fondamentaux:

1. l’application d’une approche participative reposant sur des valeurs d’équité, de diversité et d’inclusion
2. la recherche d’équité culturelle par l’identification de pistes concrètes à l'égard de la diversité capacitaire notamment dans le milieu culturel des arts, de la culture.

L’équipe de la chaire est ainsi composée de personnes de la diversité capacitaire.

\*\* La diversité capacitaire est une expression proposée par Véronique Leduc pour désigner un ensemble de personnes dans un contexte où on ne peut pas toujours décliner toutes les identités d'appartenance.

Les travaux visent à :

* comprendre la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et en documenter les enjeux, à partir de leurs perspectives
* développer des pratiques d’équité culturelle exemplaires et soutenir l’avancement des pratiques de création en langues des signes
* élaborer des lignes directrices de recherche avec les personnes sourdes sur le plan éthique.

La chaire effectue des recherches avec des approches participatives,

collaboratives, des recherche-action, de la création et mobilise des modes non traditionnels pour apprendre de nouvelles connaissances.

Des exemples de stratégies non traditionnelles utilisées dans les projets de la chaire:

* Vu l’impossibilité de représenter le langage des signes sur papier, l’utilisation d'enregistrements vidéo en substitution à l’écriture dans les entrevues de recherche, a rendu possible:
	+ la conception de la capsule de recherche intitulée “se sentir, appartenir” dans le cadre de la recherche “On vous fait signe!” sur la citoyenneté. Ces capsules deviennent des leviers pour enrichir les réflexions de la chaire sur les différents thèmes.
	+ la création de capsules sur le vécu des personnes sourdes et leur rapport avec la musique, comme lieu d'exercice de la citoyenneté culturelle.

Ces vidéos sont accessibles à l’adresse suivante:

<https://equite-culturelle.uqam.ca/projets-en-cours-2/>

Ces recherches ont apporté une meilleure compréhension de la vision de la citoyenneté culturelle du point de vue des personnes sourdes.

 **2. La notion de citoyenneté culturelle**

Depuis la reconnaissance des droits culturels par l’ONU, la citoyenneté culturelle pourrait désigner l'ensemble des pratiques qui influent sur la capacité des individus à se sentir pleinement intégrés au sein d'une société, particulièrement lorsqu’ils sont issus d’un groupe social minorisé.

La citoyenneté culturelle est le fait de se sentir pleinement partie prenante d’une société et pour y parvenir, deux éléments sont nécessaires: l’accessibilité et l'expression culturelle.

L’accessibilité:

Parfois appelée démocratisation culturelle, elle vise à garantir que tous les individus ont un accès équitable aux différentes formes de culture et à ses divers lieux. Cependant, cette accessibilité ne se limite pas à permettre aux personnes sourdes d'accéder à la culture entendante. Au-delà de cela, elles aspirent également à pouvoir exprimer et mettre en valeur leur propre culture.

L’expression culturelle:

Elle implique que chaque individu puisse contribuer activement à la culture de la société dans laquelle il vit. Cela signifie que les personnes sourdes doivent être en mesure de partager et de faire valoir leur culture au sein de la société, permettant ainsi une participation pleine et entière.

C’est donc en permettant aux gens de la diversité capacitaire d’accéder, mais également de contribuer à la culture que l’on favoriserait un sentiment d'appartenance à la société.

Pour soutenir le développement de ces appartenances culturelles, diverses initiatives sont mises en œuvre, notamment à travers des mesures d'équité culturelle. Ces démarches visent à garantir l'égalité des chances pour tous les individus, quelles que soient leurs origines culturelles et à favoriser une réelle participation et intégration de chaque citoyen dans la vie culturelle de la société.

Présentation d’un extrait [vidéo](https://youtu.be/LO_iazhghQ8) « se sentir, appartenir », dans laquelle les artistes nous partagent leur conception de l'appartenance et à la citoyenneté culturelle.

Les cinq témoignages présentés par vidéo, expriment des perspectives variées sur la citoyenneté culturelle. Les participants partagent leurs réflexions sur leur sentiment d'appartenance aux différentes cultures, leurs interactions avec la société en tant que citoyens et leur compréhension de la citoyenneté culturelle au Canada et au Québec.

Résumés des témoignages :

#1: La première témoin exprime un sentiment positif de connexion avec différentes cultures et communautés. Elle souligne l'importance du respect envers les peuples autochtones et de la compréhension mutuelle qui facilite l'ouverture, l’accueil et le respect mutuel. Son souhait en termes d’implication est celui de s'investir auprès de multiples communautés afin de partager les cultures et promouvoir le partage culturel.

#2: La deuxième témoin dit avoir développé un lien fort avec les autres artistes. Elle exprime se sentir comprise par ces derniers qui partagent les mêmes valeurs qu’elle. Cependant, en tant que citoyenne dans la société, elle ressent une certaine ambiguïté et ne peut pas clairement se définir comme citoyenne culturelle.

#3: Le troisième témoignage souligne la grande variété de cultures au Canada, mettant en évidence la diversité qui caractérise la citoyenneté culturelle dans le pays.

#4: Le quatrième témoin considère la citoyenneté culturelle comme l'exercice complet de ses droits, y compris l'accès à un interprète dans différentes situations, et estime que cet accès est disponible. Cependant, il exprime également un sentiment de décalage par rapport au reste de la société, ce qui l’empêche d’accéder à un sentiment de pleine citoyenneté.

#5: Le cinquième témoignage met l'accent sur l'importance de travailler ensemble d'égal à égal, en écoutant les autres et en changeant les attitudes pour favoriser une citoyenneté culturelle inclusive et équitable.

Ces cinq témoignages reflètent la complexité de la citoyenneté culturelle et mettent en évidence les multiples facettes de cette notion essentielle dans la société moderne.

\*\*Les voix entendues sont celles de personnes sourdes oralistes, qui reprennent les propos enregistrés en langue des signes pour le doublage de la vidéo.

Dans la recherche “On vous fait signe!”, 22 entrevues ont été réalisées à travers quatre villes, dont celle de Québec. L’observation est la suivante: la majorité des personnes sourdes ne se sentent pas appartenir à la société actuelle, faute notamment de pratique d'équité culturelle à leur égard.

À titre d’exemples, les propos d’Isaac Leal, (photographe sourd) sont cités:

“J’accepte de vivre dans la société, c’est-à-dire que je m’adapte au quotidien, mais si tu me demandes si j'ai un sentiment d’appartenance envers cette société, ça non! Jamais! Je pense que jusqu’à ma mort, je n’aurai pas de sentiment d’appartenance! Est-ce que je me sens comme un citoyen à part entière? Non parce qu’on est tellement en décalage par rapport au reste de la société.”

L’expression et la promotion de la culture sourde est très importante, mais elle perd de son sens si personne ne s'y intéresse. La pleine citoyenneté culturelle des personnes sourdes requiert donc:

* un accès réciproque à la culture et aux expressions culturelles

Les personnes sourdes doivent avoir accès à la culture, tandis que les entendants doivent manifester de l'intérêt envers la culture sourde et accéder aux expressions culturelles qui leurs sont propres.

Les mesures d'inclusion actuelles sont jugées insuffisantes selon les personnes sourdes, car elles ne garantissent pas cette réciprocité culturelle souhaitée.

* un engagement des acteurs des milieux culturels dans le développement d'une meilleure représentativité culturelle sourde.

 **3. Le groupe collaboratif en équité culturelle**

C’est en juin 2021, que la chaire de recherche entre en jeu en créant un groupe collaboratif en équité culturelle dans le but de répondre à la question clé : "Comment susciter l’engagement souhaité des acteurs des milieux culturels ?"

Ce groupe a rassemblé une quinzaine de membres issus de la diversité capacitaire dont des chercheurs, des étudiants, des travailleurs culturels et des artistes provenant de différents milieux culturels tels que le théâtre, les musées, les centres d'artistes et les organismes de médiation culturelle.

Les participants avaient pour objectif de:

* cocréer des connaissances pour développer des pratiques d'équité culturelle
* mener une action de transformation sociale et culturelle
* créer une série d’événements publics de réflexion et d’exploration créatives et collectives qui furent présentés sous forme d’ateliers thématiques.

Évolution du projet:

Printemps 2021: première rencontre

* + 1. Remue-méninges sur les pistes d’action possibles

Automne 2021: Formuler l’objectif d’action

* + 1. Priorisation d’une piste d’action parmi une multitude d’idées
		2. État des lieux des initiatives existantes
		3. Exploration approfondie de la conception de la ressource visant à promouvoir l'équité culturelle.

Hiver 2022: Élaboration de la ressource

2022-2023: Séries d’événements

La recherche a débuté au printemps 2018 suite à l’obtention d’une commandite par le conseil des arts du Canada. Cette étude visait à examiner les pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées à travers le pays. Au total, 85 artistes et travailleurs culturels ont été rencontrés d'un océan à l'autre.

Les participants ont évoqué, au cours de cette enquête, de nombreux obstacles auxquels ils sont confrontés, notamment:

* L'oppression systémique: audisme, capacité systémique
* L’accès à la culture
* comme public avec des espaces aménagés dans la salle pour les fauteuils roulants
* comme artiste, en rendant, par exemple, les lieux de travail des artistes (les scènes, par exemple) pourvues d'installations pour les personnes à mobilité réduite.

En améliorant l'accessibilité, il en résulterait nécessairement une meilleure représentation des personnes en situation de handicap sur scène.

De nombreuses idées ont également été proposées pour impulser des changements positifs dans les pratiques artistiques. À partir des expériences partagées, un total de 80 pistes de solutions ont été élaborées, destinées à être mises en œuvre dans les milieux culturels.

Le groupe collaboratif a ensuite procédé à l'examen de ces 80 pistes, afin de sélectionner celle qui serait priorisée pour une action concertée.

Permettant aux participants de travailler en groupe et en sous-groupe par le biais de réunions virtuelles ludique et créatives, le groupe collaboratif a ciblé la piste d’action à prioriser pour une action concertée.

Plusieurs besoins en sont ressortis, dont celui: d’augmenter la présence des personnes sourdes et handicapées dans les milieux culturels par:

* le recrutement au sein des équipes de travail
* la sensibilisation
* la diffusion de leurs œuvres et pratiques artistiques.

N.B.

Une personne sur cinq est en situation de handicap au Canada, mais cette proportion est loin d'être présente à la télévision, sur nos scènes et dans les équipes de travail.

Ces échanges ont fait ressortir l’importance des rencontres entre des individus venant d'horizons divers puisqu’elles constituent le socle fondamental de la transformation sociale.

En effet, lorsque des personnes de la diversité capacitaire, des artistes issus de milieux culturels variés, des chercheurs, etc. se rencontrent, la synergie créée devient le point de départ pour favoriser de nouvelles façons de penser, de collaborer et d'envisager l'équité culturelle.

Le travail du groupe a abouti à l'organisation de trois événements publics, appelés "journées de réflexion et d'exploration collective,":

1er événement : "Les pratiques et esthétiques des artistes de la diversité capacitaire"

* + - 1. Date : 6 octobre 2022
			2. Lieu : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
			3. Objectifs :
				1. Faire découvrir les pratiques et les processus de création d'artistes sourds et de personnes de la diversité capacitaire.
				2. Sensibiliser les milieux artistiques aux enjeux d'équité culturelle, avec pour ambition d'accroître la présence des personnes sourdes et handicapées dans les milieux culturels.

2e événement : "Déconstruire le capacitisme et l'audisme dans les milieux culturels"

* + - 1. Date : 1er décembre 2022
			2. Lieu : Conseil des arts de Montréal

 6. Objectif :

* + - * 1. Promouvoir les artistes de la diversité capacitaire et partager leurs expériences
				2. Encourager la réflexion sur leurs défis et réussites
				3. Identifier les bonnes pratiques en matière d'équité culturelle dans le domaine artistique.

3e événement (à venir) : "La diversité capacitaire fait vibrer la culture"

* + - 1. Dates : 18 au 21 octobre 2023
			2. Lieu : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
			3. Objectif :
				1. Sensibiliser les travailleurs et travailleuses des milieux culturels afin:
1. d'augmenter l’embauche des personnes de la diversité capacitaire
2. de favoriser une plus grande diffusion de leurs pratiques artistiques
3. d’encourager les collaborations entre les artistes capacités (non handicapés) et les artistes de la diversité capacitaire
4. de favoriser une plus grande accessibilité culturelle
5. de diffuser les recherches et outils produits par la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d’équité culturelle

La collaboration avec les personnes sourdes, les artistes et les acteurs du milieu est d'une importance primordiale.

Ainsi, les ateliers de recherche-création se présentent comme une approche concrète pour impliquer activement les gens du milieu dans des réflexions collectives avec les artistes de la diversité capacitaire et leur permettre d'expérimenter par eux-mêmes.

Expliquer la musique sourde par des mots ne rend pas justice à l'expérience, c'est pourquoi il est préférable de se plonger dans le processus créatif pour véritablement en comprendre le sens.

Ainsi, lors d’une création théâtrale, l'utilisation d'un parapluie avec des grains de riz pour simuler la pluie va bien au-delà de l'aspect visuel et permet une compréhension plus complète. En se plongeant dans l’expérience, les participants peuvent accéder et développer des connaissances enrichissantes.

**Déployer l'équité culturelle**

Les rencontres ont permis de partager des connaissances enrichissantes avec les participants et de réaliser une entrevue de groupe.

Les propos de Jennifer Manning, une artiste sourde présente à l'entrevue, ont été cités. Celle-ci a souligné que les professionnels des milieux artistiques sollicitent de plus en plus les personnes sourdes comme consultants. Elle a constaté qu'ils sont ouverts à recevoir des conseils, de l'aide, ainsi que des ressources et des outils. Selon elle, cette ouverture est essentielle pour améliorer les collaborations, créer des liens et favoriser des rencontres authentiques, tout en encourageant une solidarité mutuelle.

Dans le cadre de l'entrevue de groupe, William Beauchemin, également membre du comité organisateur, a évoqué les éléments essentiels pour provoquer des changements au sein des institutions. Selon lui, il est nécessaire d'avoir trois éléments :

* des individus porteurs de changement au sein des institutions, qu'ils soient directement concernés, alliés ou complices.
* des ressources (expertises techniques, financement ou accompagnement)
* une pression dans l'espace public, afin que les institutions (leur conseil d'administration et leur direction), se sentent concernées et responsables d'agir, sans quoi, leur réputation ou leur crédibilité pourrait être compromise.

Lorsque ces trois éléments sont réunis, cela favorise la transformation attendue.

L’initiative avec le groupe en équité culturelle a permis de développer : une série d’ateliers ainsi que des connaissances nouvelles de façon à faire découvrir et mieux connaître les artistes de la diversité capacitaire.

Une campagne intitulée "La diversité capacitaire fait vibrer la culture" a été lancée la semaine précédant le colloque. Elle promeut l'équité culturelle à travers la page web [equiteculturelle.ca](http://equiteculturelle.ca). Ces outils, utilisables dans différents milieux, visent notamment à faciliter le travail avec un interprète, améliorer l'accessibilité, ainsi que la représentativité des personnes de la diversité capacitaire dans le milieu de la culture.

Une vidéo de 50 secondes, disponible sur la page [Facebook](https://www.facebook.com/CRCequiteculturelle) met en avant les artistes de la diversité capacitaire et se termine par un appel à l'action; celle de visiter la page web [equiteculturelle.ca](http://equiteculturelle.ca).

Madame Leduc conclut en exprimant l'espoir que les transformations nécessaires se réalisent, permettant ainsi à la société dans son ensemble de s'épanouir au sein de sa diversité et de sa richesse. Elle ouvre ensuite la possibilité d'une période d'échange avec l'auditoire et remercie l'invitation qui lui a été faite.

Résumé des informations importantes relevées dans la période de questions du colloque :

* En réponse à la question de Sylvie sur les moyens pour apprendre le langage des signes, la conférencière, confirme qu'il existe des cours en ligne proposés par des organisations comme LSCB. Elle profite de l'occasion pour souligner que plusieurs personnes utilisent l’expression langage des signes; expression plutôt réductrice et spécifie **qu’il vaut mieux parler de langue des signes** et ainsi reconnaître la contribution des personnes sourdes. Elle explique qu'il existe plusieurs langues des signes, dont la langue des signes québécoise et la langue des signes américaine.
* La participante se demande si la langue des signes est la même dans tous les pays. Madame Leduc, explique que non; mais que les signes internationaux permettent aux personnes de plusieurs pays de communiquer et de se comprendre, comme ce fut le cas pour la conférence des chercheurs sourds internationale qui se rencontrent à chaque deux ans dans une ville différente. Elle spécifie toutefois, que notre langue est plus proche de la langue américaine que celle du français.

Elle souligne également l'importance de ne pas confondre les personnes sourdes avec les personnes aphasiques ou muettes, car la langue des signes est visuelle et n'émet pas de sons vocaux.

* Le participant, William, pose une question sur la manière dont les approches participatives transforment le travail de recherche, notamment en ce qui concerne la mobilisation de divers acteurs. Véronique Leduc explique que la recherche vise à produire des connaissances qui sont utiles à la société et non simplement à s'accumuler sur des étagères. Travailler avec les gens a changé sa perspective sur la recherche traditionnelle axée sur la publication d'articles académiques. Elle considère qu'il est essentiel de partager et de participer à la production des connaissances, mais qu’elle a le privilège de le faire autrement que par les méthodes traditionnelles. Ce privilège qu’elle a de se détacher des normes en ne faisant que très peu de publications lui permet d'introduire d'autres approches de recherche telles que la recherche-action et la recherche création, et elle souhaite ainsi amener les milieux à adopter une nouvelle conception de la recherche, montrant que celle-ci peut contribuer à apporter des changements significatifs dans le monde.
* Un autre participant cherche à savoir si Madame Leduc travaille avec des patients-partenaires dans le cadre de ses projets de recherche. Elle explique qu'elle travaille principalement avec le modèle affirmatif des handicaps et dit accorder une importance particulière à la fierté des appartenances et au respect des personnes qui s'identifient elles-mêmes comme des personnes sourdes et handicapées. Elle explique qu’elle ne collabore pas spécifiquement avec des organismes de patients, mais reconnaît que de nombreux artistes ont des problèmes de santé chroniques et sont suivis par divers services de santé. Madame Leduc précise cependant que cela ne constitue pas encore un partenariat formel dans le cadre de ses recherches.
* Le participant suivant exprime l'espoir que la persuasion des décideurs se fasse de manière plus harmonieuse sans avoir à leur "tordre le bras" pour les convaincre. Madame Leduc explique qu'il existe plusieurs stratégies de transformation sociale, allant de la concertation pacifique aux mouvements militants. Elle poursuit en disant que pour convaincre les décideurs de faire des changements sociaux, la concertation est souvent un choix initial intéressant puisqu'elle a une approche pacifique. Cependant, en l'absence de reconnaissance ou de considération, les moyens de mobilisation peuvent devenir plus militants.

Elle affirme qu’il existe une pluralité de façons de changer le monde et les perspectives évoluent avec le temps, mais est consciente que malgré 60 ans de demandes de changements sociaux de la part des personnes sourdes et handicapées, certaines initiatives sont toujours perçues comme radicales.

Elle est certaine qu’il y aura, par contre, toujours des individus ouverts d'esprit qui s'engageront avec les personnes de la diversité capacitaire et les groupes marginalisés pour apporter des changements toute en étant consciente que malgré la bonne volonté des individus, les institutions peuvent parfois être difficiles à influencer en raison de leur taille et de leur complexité.

* Une participante se demande comment différencier la recherche participative, la recherche-action et la recherche partenariale. Les différents modes de recherches sont expliquées:
	+ La recherche participative implique la participation des personnes principalement concernées. Leur avis sur la question de recherche est sollicité par le biais d'interviews ou en les intégrant à un comité aviseur. Elle peut se faire également selon une approche par/pour/avec, où les personnes concernées jouent un rôle actif au sein de l'équipe de recherche et ont un pouvoir décisionnel sur les enjeux étudiés.
	+ La recherche-action vise une action de transformation pour changer quelque chose dans un milieu ou un organisme donné. Par exemple, une recherche avec un comité de jeunes qui fait une campagne de sensibilisation.
	+ La recherche partenariale implique une collaboration avec des organismes pour mener la recherche. Dans ce cas, la recherche en santé mentale s'allie avec un organisme fréquenté par des personnes ayant des enjeux de santé mentale, tel qu'un centre de services spécialisé pour pouvoir accéder au type de clientèle souhaité.

Véronique Leduc explique que ces approches peuvent être distinctes ou se chevaucher. Elle donne un exemple de recherche qui combine les approches participative, partenariale et recherche-action; celui d’un partenariat établi avec un collaborateur pour mener une recherche-action où des personnes ayant des enjeux de santé mentale sont impliquées dans l'équipe de recherche, et ensemble, réfléchissent à des actions à entreprendre pour sensibiliser sur la santé mentale dans leur quartier. Une de ces actions pourrait être l'organisation d'une campagne d'affiches.